

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement du secteur financier au Togo, le Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF) a organisé, avec l'appui de la Banque Mondiale, un atelier de validation de ladite stratégie. Cet atelier s'est déroulé à Lomé du 29 février au 1^{er} mars 2012. Les activités de l'atelier ont été présidées par le Secrétaire Permanent chargé du suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers, président du Comité Chargé d'Elaboration de la Stratégie de Développement du Secteur Financier (CESDSF). Cet atelier a réuni les Chefs d'entreprises et les représentants des ministères et institutions de la République. Cinq groupes de travail thématique composant les membres du Comité ont été mis en place pour couvrir cinq domaines du secteur financier tels que les secteurs des banques, de la microfinance, de la sécurité sociale et assurances, de la gestion de la dette publique et de la trésorerie et l'environnement des affaires. L'objectif de cet atelier est de restituer les résultats des travaux des groupes afin de recueillir des suggestions et contributions pour asseoir une véritable stratégie de développement du secteur financier.

II-/ DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier a offert un cadre privilégié de partage des expériences pratiques et vécues quotidiennement par les professionnels et les acteurs du secteur financier afin de faire un lien direct avec les résultats des rapports des groupes de travail. Les différentes interventions généralement très franches, ont démontré les intérêts et engagements des participants pour la réforme du secteur financier pour la relance de l'économie togolaise. Les participants n'ont pas manqué d'évoquer les grands problèmes et difficultés qui minent les différentes composantes du secteur financier.

1- Ouverture de l'atelier

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les discours du Représentant Résident de la Banque Mondiale, du représentant de la BCEAO et du représentant du FMI. Les travaux de l'atelier ont été ouverts par le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances représentant le Ministre empêché.

2- Travaux de l'atelier

Les cinq groupes de travail couvrant les cinq sous-secteurs du secteur financier (banque, micro finance, sécurité sociale et assurances, environnement des affaires, gestion de la dette publique et de la trésorerie) ont présenté les résultats de leurs travaux. Ils se sont focalisés sur l'état des lieux dans chacun des sous-secteurs. En outre, d'autres présentations ont été faites par le Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain (FSA), les représentants du Fonds Monétaire International (FMI) et du bureau d'études African Century Capital Group. La présentation du Directeur Général du FSA a porté sur les domaines d'intervention du Fonds. Celle du représentant du FMI est relative au développement du secteur, à la situation financière des banques de l'UEMOA et à l'efficacité du secteur financier au Togo. Quant à celle représentant du bureau d'études African Century Capital Group, elle a évoqué l'importance de la création et du développement d'un marché de capitaux en Afrique de l'Ouest notamment au Togo afin de faciliter les investissements.

Le groupe "banques" s'est focalisé sur l'état des lieux du secteur bancaire togolais (Structure, cadre institutionnel et réglementaire, réformes, forces et faiblesses du secteur), sur les orientations stratégiques (objectifs globaux, approches d'intervention, objectifs opérationnels) et sur le plan d'actions. Ainsi, il en découle que le secteur bancaire est relativement stable et liquide ; les crédits non performants ont baissé suite à la reprise des créances improductives des banques par l'Etat. Il ressort en outre, que les banques financent peu les PME/PMI et le secteur agricole. En conséquence, les participants à l'atelier ont recommandé que des dispositions soient prises par les autorités pour améliorer la qualité de la demande des PME/PMI ainsi que du secteur agricole pour faciliter le financement de ces segments.

Quant au groupe "microfinance", l'accent a été mis sur les objectifs à atteindre pour assainir le secteur. Ainsi, le secteur de la microfinance fait face à de sérieuses difficultés et le contrôle demande à être fortement renforcé.

Le groupe "sécurité sociale et assurances" a, à son tour présenté son travail. Il s'agit du secteur des assurances et de la prévoyance sociale qui regroupe la Caisse de Retraite du Togo et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Les intervenants ont fait l'état des lieux des trois aspects du groupe, les forces et les faiblesses et enfin les recommandations pour redynamiser ces différents aspects. Ainsi, le secteur des assurances souffre de faiblesses structurelles et financières et les deux régimes de pensions font face à d'importants déficits structurels. En conséquence, les assurances et les institutions de prévoyance sociale ne disposent pas des ressources longues pour financer l'économie togolaise.

La présentation du groupe "Gestion de la Dette publique et de la Trésorerie" a illustré le contexte et le cadre juridique, l'état des lieux de la gestion de la dette, et de la gestion de la trésorerie et les nouvelles orientations.

L'atelier a recommandé un bon suivi du niveau d'endettement intérieur du pays pour ne pas connaître une situation semblable à celle d'il y a quelques années.

Le groupe "environnement des affaires" a relevé les contraintes liées aux aspects juridiques et judiciaires du climat des affaires ainsi que les problèmes liés au foncier. Il a terminé sa présentation en faisant des recommandations sur le secteur du foncier au Togo. Ainsi le régime foncier, essentiel dans l'octroi du crédit, a besoin d'une profonde restructuration. Enfin, le cadre juridique et judiciaire n'apporte pas de soutien au respect des contrats et du recouvrement des créances.

Le représentant du FMI, dans sa présentation, a mis l'accent sur l'intégration financière, la conformité des normes prudentielles, la réforme institutionnelle de l'UEMOA et les stratégies bancaires à adopter. Ces stratégies passent par la coopération technique, la restructuration des participations bancaires de l'Etat et la gestion de la dette publique et de la trésorerie. Il a, en outre, indiqué que l'efficacité du secteur bancaire au Togo a été le plus animé de la zone. Le présentateur a fait une étude empirique et une comparaison avec les banques de l'espace UEMOA. Il ressort de son analyse que les banques privées à capitaux étrangers sont plus efficaces que les banques nationales, mais qu'il s'agit d'une efficacité relative.

Le Directeur Général du FSA a souligné dans son intervention que le FSA est la première institution de garantie à obtenir l'agrément du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) dans le cadre du dispositif prudentiel encadrant l'intervention des garants sur le marché financier régional. Le FSA participe au développement économique et à la lutte contre la pauvreté dans ses Etats membres en facilitant le financement des projets d'investissement tant dans le secteur public que privé de même que dans le secteur de la microfinance.

La dernière communication fut présentée par le représentant d'African Century Capital Group. Elle a porté sur le processus de création et de développement d'un marché de capitaux au Togo. Il a, en outre, relevé l'importance d'une implantation d'un marché de capitaux dans la sous-région et particulièrement au Togo.

Ces présentations et discussions ont été suivies d'une revue détaillée de la stratégie et du plan d'actions relatif à toutes les présentations.

III-/ LES RECOMMANDATIONS

L'atelier a été une occasion pour les acteurs du secteur financier de discuter des problèmes et difficultés que connaissent les différentes composantes du secteur financier. Ainsi, pour pérenniser les acquis de cet atelier, des recommandations importantes ont été faites pour améliorer la stratégie et le plan d'actions. Il s'agit de :

- indiquer au début du document la vision poursuivie par l'Etat et ses objectifs pour le secteur financier ainsi que la raison pour laquelle les autorités ont préparé la stratégie ;
- prendre en compte la stratégie dans le DSRP-II ;
- faire ressortir les indicateurs de mise en œuvre pour l'assainissement de l'économie togolaise ;
- développer les instruments et les mécanismes pour la création d'emploi des jeunes ;
- lever les barrières au niveau de la demande pour le financement des PME/PMI et des zones rurales et le financement à moyen et long terme ainsi que l'amélioration du dialogue entre l'offre et la demande ;
- examiner la possibilité de création des banques spécialisées et des fonds d'investissement ;
- examiner la possibilité des regroupements des banques pour atteindre une taille optimale de façon à relever le défi de la mondialisation et à faire face à des investissements de plus en plus importants du pays ;
- réduire le délai d'octroi des titres fonciers ;
- définir des mécanismes pour le remboursement de la dette de l'Etat à la CRT et à la CNSS ;
- le Secrétariat Permanent a la responsabilité du suivi de la mise en œuvre du plan d'actions de cette stratégie.

Les participants ont, en outre, fait des propositions spécifiques pour améliorer la matrice du plan d'actions.

Ils ont validé le rapport de synthèse et le plan d'actions sous réserve de la prise en compte de toutes les observations. Ils ont félicité le président et les membres du comité de préparation de l'atelier pour la haute qualité du travail accompli.

Le Président du Comité, Secrétaire Permanent a, dans son mot de clôture, remercié d'abord les membres du Comité pour n'avoir ménagé aucun effort dans la préparation des rapports, la Banque mondiale pour son assistance technique et financière et les participants pour leur contribution salubre. Il a encouragé tous les acteurs concernés par la mise en œuvre de toutes ces recommandations inscrites dans le plan d'actions à faire plus d'effort afin d'asseoir une véritable stratégie de développement du secteur financier au Togo.

Le représentant du Représentant Résident de la Banque Mondiale a félicité tous les participants pour leur franche contribution et a encouragé le Gouvernement à poursuivre les efforts de la réforme du secteur.

Le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances, après avoir félicité les participants pour leur disponibilité et leur engagement pour le travail abattu, a au nom du Ministre de l'Economie et des Finances déclaré clos les travaux de l'atelier.

Fait à Lomé, le 1^{er} mars 2012

Les rapporteurs